REPUBLIQUE FRANÇAISE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DE L'INDRE

N° DE-029-2025

COMMUNE D'OULCHES

Séance du 18 septembre 2025

Le dix-huit septembre deux mille vingt-cinq, à 14 heures 00, le Conseil Municipal d'OULCHES dûment convoqué s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Claude MERIOT Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice :

10

Nombre de conseillers municipaux présents :

80

Nombre de conseillers municipaux votants :

08

Nombre de conseillers municipaux pour :

08

Date de la convocation: 13 septembre 2025

Résultat du vote : adoptée

Présents: Claude MERIOT, Bernard RETAILLAUD, Gilles RODIER, Jean-Louis BELIERES,

Thierry DEMARS, Martine JOLIVET, Dominique TARDY, Marie-José VIVIEN.

Absent excusées: Daniel HOESSEN, Yvette LACIPIERE.

Madame Martine JOLIVET a été élu secrétaire.

OBJET: Mise à disposition terrain communal

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 30 septembre 2011, le Conseil Municipal avait accepté la demande de Monsieur et Madame PELLERIN Didier, 14 Lotissement des Plaines, 36800 OULCHES, pour la mise à disposition d'un terrain communal qui se situe en bordure de leur propriété et de leur bois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- décide de renouveler la mise à disposition du terrain communal à compter du 1^{er} octobre 2025 pour un an à Mme PELLERIN Yannick pour la somme de 15,00 € par an, sous réserve d'un besoin ultérieur d'utilisation par la commune.
- autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec Mme Pellerin Yannick.

Le Maire, Claude MERIOT Secrétaire de séance JOLIVET Martine

Accusé de réception en préfecture 036-213601487-20250918-DE-029-2025-DE Date de télétransmission : 19/09/2025 Date de réception préfecture : 19/09/2025



Publié le : 20/09/2025 10:24 (Europe/Paris)